



CA Marne et Gondoire (Siren : 247700594)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Bussy-Saint-Martin
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/11/2001
Date d'effet	28/11/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Paul MICHEL

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Domaine de Rentilly
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 29
Code postal - Ville	77607 MARNE LA VALLE CEDEX 3
Téléphone	01 60 35 43 50
Fax	01 60 35 43 63
Courriel	accueil@marneetgondoire.fr
Site internet	www.marneetgondoire.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	109 578
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 037,77

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bussy-Saint-Georges (217700582)	26 902
77	Bussy-Saint-Martin (217700590)	717
77	Carnetin (217700624)	466
77	Chalifert (217700756)	1 492
77	Chanteloup-en-Brie (217700855)	4 225
77	Collégien (217701218)	3 375
77	Conches-sur-Gondoire (217701242)	1 770
77	Dampmart (217701556)	3 625
77	Ferrières-en-Brie (217701812)	3 879
77	Gouvernes (217702091)	1 201
77	Guermantes (217702216)	1 172
77	Jablins (217702349)	695
77	Jossigny (217702372)	650
77	Lagny-sur-Marne (217702430)	21 384
77	Lesches (217702489)	781
77	Montévrain (217703073)	14 024
77	Pomponne (217703727)	4 194
77	Pontcarré (217703743)	2 177
77	Saint-Thibault-des-Vignes (217704386)	6 339
77	Thorigny-sur-Marne (217704642)	10 510

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 48

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains STATUTS AP 2021-72 : ? Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbain : ? Réseau de chaleur communautaire de la ZAC du Sycomore ; ? Réseau de chaleur à partir du four d'incinération des ordures ménagères du SIETREM
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies AJOUT AP 2022-50 : Réalisation et mise en ?uvre d'un schéma directeur des Energies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines <i>AP 2019-45 du 24 avril 2019 ? Gestion des eaux pluviales urbaines dont le périmètre se limite aux zones urbanisées et à urbaniser figurant au Plan Local d'Urbanisme des communes : o Collecte, o Transport, o Stockage, o Régulation, o Traitement. o Gestion de l'ensemble des ouvrages suivants sous réserve que ceux-ci soient situés sur le domaine public et qu'ils aient fait, le cas échéant, l'objet d'une remise en gestion : ? Canalisations, regards de visites, branchements, poste de relevage, dédiés aux eaux pluviales, ? Equipements de voirie dédiés à la collecte des eaux de ruissèlement : avaloirs, grilles avaloirs, caniveaux grille, etc? ? Ouvrage de prétraitement des eaux pluviales avant leurs rejets au milieu naturel ? Ouvrage de régulation du débit des eaux pluviales avant leur rejet au milieu naturel : régulateurs de réseaux, bassin de régulation, ouvrages de stockage enterrés? ? Dispositif d'infiltration (noues, puisards?) o Elaboration de zonage d'eaux pluviales et de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales sur son territoire. Sont exclus de la compétence : ? Les fossés (y compris busages d'accès aux parcelles) utilisés pour le transfert des eaux pluviales. Leurs gestion est à la charge du gestionnaire de la parcelle traversée. ? Les cours d'eau, ruisseaux ou rus servant d'exutoire au réseau d'eaux pluviales ? Les drains ? L'ensemble des actions plus générales relatives à la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement qui pourrait être utile afin d'assurer une gestion cohérente des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire de la CAMG et qui rentreraient dans le cadre de l'article 211-7 du code de l'environnement.</i>
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>Création d'aménagements hydrauliques (zone de rétention, noues...) visant à prévenir ou à réduire les conséquences de phénomènes de ruissellements et de coulées de boues issues de parcelles agricoles exploitées, en matière de dommages à des biens et de sécurité à des personnes, ou d'altération de la fonctionnalité des milieux aquatiques à l'aval.</i>
- Autres actions environnementales <i>AP 2021-72 : ? Conduite d'études dans le cadre des Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) ou de la trame verte et bleue ; ? Réalisation d'actions d'animations autour de la trame verte et bleue et dans le cadre du PPEANP ; mise en place d'une politique de sensibilisation, protection et éducation à l'environnement sur le territoire. ? Actions en faveur de la protection de la biodiversité et soutien au développement d'initiatives innovantes pour la biodiversité ; ? Préservation, suivi, restauration et gestion des qualités paysagères de milieux naturels et aquatiques ; ? Actions en faveur de l'agriculture sur le territoire : études pour le maintien et l'évolution de l'agriculture ; acquisition de parcelles ; signature de baux ; partenariat avec d'autres organismes ; ? Protection et mise en valeur du patrimoine architectural remarquable ; AP 2023-3 : Participation à l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT <i>AP 2023/DRCL/BLI n°3 : IRVE</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Santé : création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires et/ou de pôle médical ;</i>
- Action sociale <i>Participation aux actions intercommunales en faveur de l'emploi, dont les missions locales</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Lecture publique : gestion du service public assuré par les bibliothèques et mise en réseau des équipements</i>
- Activités sportives <i>Subventions aux associations et clubs utilisant un centre aquatique intercommunal</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code. AP 2021-70 Création et/ou mise en accessibilité des points d'arrêt des transports en commun dans le cadre du Grand Paris des Bus et du développement de l'offre ;</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>AP 2019-45 du 24 avril 2019 Création et/ou mise en accessibilité des points d'arrêt des transports en commun dans le cadre du Grand Paris des Bus et du développement de l'offre ;</i>
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Gestion d'un centre de secours

<p><i>Contribution à la gestion des services d'incendie et de secours (SDIS).</i></p> <p>- Service public de défense extérieure contre l'incendie</p> <p><i>Défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) : création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours et garantie de l'approvisionnement. AP n°2021-10 du 20 mai 2021 portant transfert des pouvoirs de police spéciale des maires en matière de défense extérieure contre l'incendie (DECI) au président de la communauté d'agglomération Marne-et-Gondoire (CAMG).</i></p>
<p>- NTIC (Internet, câble...)</p> <p><i>Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructure, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.</i></p>
<p>- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p> <p><i>Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1er et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i></p>
<p>- Création et gestion des maisons de services au public</p> <p><i>Création et gestions de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i></p>
<p>- Autres</p> <p><i>? Énergies renouvelables : Réalisation et mise en œuvre d'un schéma directeur des Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&amp;R) : conseiller, accompagner, aménager, exploiter, faire aménager et faire exploiter des installations de production d'électricité ? Économie d'énergie : conseil ? Création, extension et gestion de crématoriums et de sites cinéraires</i></p>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat intercommunal d'études des mobilités urbaines de Marne la Vallée (257705103)	SM fermé	164 500
77	SI d'assainissement de Marne-la-vallée (SIAM) (257704106)	SM fermé	235 187
77	SMF enlèvement et traitement des ordures ménagères de la région de Tournan en Brie (257703546)	SM fermé	159 404
77	SM pour l'aménagement du Morbras (SMAM) (257705376)	SM fermé	63 827
93	SMAEP de Tremblay en France et Claye Souilly (SMAEP TC) (200095909)	SM fermé	200 028
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	8 321 053
75	Forum métropolitain du Grand Paris (200020675)	SM ouvert	10 156 278
77	SMF enlèvement et traitement des résidus ménagers de la région de Lagny sur Marne (257701631)	SM fermé	310 946
77	SMAEP de la région de Lagny-sur-Marne (200048569)	SM fermé	92 938
77	SMAEP de l'Ouest Briard (259400489)	SM fermé	117 237
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	1 192 717

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)